



Durable

## Tableau récapitulatif des conditions principales pour les subventions population 2025

**Attention** : seules les conditions générales complètes font foi

### Toutes les subventions sont soumises aux conditions suivantes :

- Chaque Yverdonnois-e peut demander une seule des subventions population par année ; le kit de vaisselle réutilisable peut être demandé en plus, une fois par année, et ceci toujours dans les limites du budget disponible.
- La demande de subvention doit **concerner un achat fait durant l'année civile** en question et être **soumise durant cette même année civile** (pour les achats effectués en décembre, la demande doit être soumise au plus tard le 10 janvier de l'année civile suivante), et ceci toujours dans les limites du budget disponible. Pour les **abonnements de transports publics**, ce n'est pas la date d'achat, mais la **date du début de validité de l'abonnement qui fait foi**.
- La subvention ne peut être demandée que pour un objet dont sera fait un **usage strictement personnel**, faute de quoi la subvention peut être refusée
- Pour pouvoir bénéficier d'une subvention, l'achat s'effectue auprès de l'un des magasins partenaires.

### Conditions par subvention

Subvention	Limite par personne	Limite par ménage	Périodicité (La subvention peut être demandée au max. tous les x ans.)	Autre	Montant de la subvention	Magasin(s) partenaire(s)
Demi-tarif CFF	1 seule de ces subventions par personne et par année	Aucune	Une seule fois (uniquement 1 <sup>er</sup> achat).	1) Uniquement le tout 1 <sup>er</sup> achat d'un abonnement demi-tarif CFF est subventionné.  2) La date du début de validité de l'abonnement fait foi et doit être indiquée sous « Date d'achat / Date du début de validité de l'abonnement »	50% du prix, mais max. CHF 95.-	Gare CFF d'Yverdon-les-Bains



## Durable

Vélo classique		Aucune	7 ans		30% du prix, mais max. CHF 400.-	<b>Les magasins yverdonnois suivants :</b> Ateapic BikesLab Chez Piston Cycles Sàrl CycleOne Favre Cycles SA L'atelier de Théo Ochsner Sport Pro Bike Services SA Styyle Version Original Cycles
Vélo électrique		Aucune	7 ans		30% du prix, mais max. CHF 500.-	<b>Les magasins yverdonnois suivants :</b> BikesLab Chez Piston Cycles Sàrl CycleOne Favre Cycles SA L'atelier de Théo Ochsner Sport Pro Bike Services SA Styyle Version Original Cycles
Vélo cargo		1 demande par an et par ménage	7 ans		30% du prix, mais max. CHF 1'000.-	<b>Les magasins yverdonnois suivants :</b> BikesLab Chez Piston Cycles Sàrl CycleOne Favre Cycles SA L'atelier de Théo Version Original Cycles
Charrette		Aucune	7 ans		20% du prix, mais max. CHF 150.-	<b>Les magasins yverdonnois suivants :</b> BikesLab Chez Piston Cycles Sàrl CycleOne Favre Cycles SA L'atelier de Théo Ochsner Sport Version Original Cycles



## Durable

Mobilis (annuels et mensuels)		1 demande par an et par ménage	Chaque année	<p><b>1) La date du début de validité</b> de l'abonnement fait foi et doit être indiquée sous « Date d'achat / Date du début de validité de l'abonnement ».</p> <p><b>2) Dans le cas des abonnements mensuels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- doivent être fournis en tout cas 9 justificatifs pour des achats d'abonnements mensuels sur les 12 derniers mois.</li> <li>- au minimum le dernier mois doit concerner l'année civile concernée par la subvention.</li> <li>- pour la date du début de validité à indiquer, c'est la date du début de validité du dernier mois d'abonnement qui fait foi.</li> </ul>	CHF 70.-	Gare CFF d'Yverdon-les-Bains
Carvelo		Aucune	Chaque année	Nouvel abonnement et utilisation, sur présentation de facture(s) – 1x/an	Max. CHF 150.- pour nouvel abonnement et utilisation	Carvelo : <a href="http://www.carvelo.ch">www.carvelo.ch</a>
Mobility		Aucune	Chaque année	Nouvel abonnement et utilisation, sur présentation de facture(s) – 1x/an	Max. CHF 100.- pour nouvel abonnement et utilisation	Mobility car sharing : <a href="http://www.mobility.ch">www.mobility.ch</a>
Kit vaisselle réutilisable	1 demande par personne et par année	Aucune	Chaque année	Cette subvention peut être demandée une fois par an par personne, en plus d'une autre subvention.	50% du prix, mais max. CHF 30.-	STRID-ECOMANIF : <a href="http://www.ecomanif.ch">www.ecomanif.ch</a>

Yverdon-les-Bains, janvier 2025.